http://www.snetap-fsu.fr/Tous-ensemble-contre-la-precarite.html



Tous ensemble contre la précarité et pour la défense de l'emploi statutaire

- Nos Actions - Archives - 2007-08 - Archives -

Date de mise en ligne : lundi 21 janvier 2008

Date de parution : 21 janvier 2008

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/3

L'URGENCE: UN PLAN DE TITULARISATION

La situation de l'emploi s'est particulièrement dégradée au ministère de l'Agriculture et dans ses établissements publics.

La précarité se développe en même temps qu'elle s'aggrave. Les droits des personnels non titulaires sont bafoués. En outre, la précarité s'accompagne d'une pression à la baisse sur les salaires :

- Multiplication de contrats illégaux (contrats à temps incomplet à 70%, avec ou sans heures supplémentaires, contrats de 6 semaines, contrats 10-12, vacataires...);
- Développement de CDD successifs de courte durée ;
- Recrutement à moindre coût, voire à coût nul pour les services et les établissements, d'emplois aidés en lieu et place d'emplois permanents.

L'insertion dans l'emploi, souvent invoquée par l'Etat-employeur pour justifier ces recrutements, n'est qu'un prétexte. Le tutorat et la formation prévus par la loi ne sont pas assurés. Ces agents sont systématiquement « remerciés », dès que leur rémunération passe à la charge du ministère de l'Agriculture ou de ses établissements publics.

Les non renouvellements de contrats et les licenciements se multiplient.

L'objectif gouvernemental est de substituer aux emplois statutaires des emplois flexibles, de plus en plus précaires et mal rémunérés, et d'organiser la casse du statut général des fonctionnaires.

Depuis la prise de fonctions de Michel BARNIER comme Ministre de l'Agriculture, nos organisations syndicales n'ont cessé de l'interpeller sur l'urgence qu'il y avait de traiter du problème de la précarité dans tous les services du ministère de l'Agriculture et de ses établissements publics, notamment en ouvrant la négociation pour un plan de titularisation.

Bien que nous affirmant, à maintes reprises, que la précarité était sa première préoccupation, le Ministre n'a engagé aucune véritable négociation à ce jour.

La réunion convoquée le 23 janvier n'a pour objet que le « lancement de la mission confiée au <u>CGAAER</u> [1] sur l'emploi des personnels contractuels du ministère de l'Agriculture et de la Pêche ». Non seulement il n'est pas question de négociation, ni de dé-précarisation, mais qui plus est, les termes de la mission confiée au <u>CGAAER</u> procèdent davantage d'une volonté d'organisation de la précarité que de sa résorption.

Pour les personnels, l'urgence n'est plus au constat, aux bilans et aux discours. Une négociation doit s'engager sans attendre pour mettre en place, pour tous les agents précaires du Ministère, de ses services déconcentrés et des établissements d'enseignement agricole, technique et supérieur, un véritable plan de titularisation.

C'est notamment pour rappeler cette exigence que la <u>FSU</u> (SNETAP/SYGMA/SNUTEF), le <u>SYAC-CGT</u> et <u>SUD</u> Rural appellent l'ensemble des personnels, et particulièrement les précaires, à participer massivement à la journée de grève du 24 janvier 2008.

Copyright © Snetap-FSU Page 2/3

Ensemble dans la grève le 24 janvier

- Pour une autre politique de l'emploi public
- Pour la titularisation ;
- Pour la défense des personnels en situation précaire dans l'attente de leur titularisation : maintien dans l'emploi, renouvellement des contrats, arrêt des licenciements, réintégration des contractuels licenciés...;
- Pour l'arrêt des suppressions d'emplois ;
- Pour l'organisation de recrutement sur des emplois statutaires.
- Pour une revalorisation des rémunérations et le rattrapage du pouvoir d'achat.

[1] Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux

Copyright © Snetap-FSU Page 3/3